

Intra CL

Public

1 groupe d'agents de la
Caf de Haute Marne

Modalités pratiques

2 jours soit 14 heures de
formation
Suite du module 1 : "
Développer une culture
commune de l'évaluation
de la CTG " - 25-26 février
2019
Calendrier - Lieux -
Modalités d'accès :
Planification sur le site
EGOC [Sessions à venir]
Nous contacter pour suivi
des programmations et
des planning sur
www.egoc.org

Catégorie

Chantiers locaux

Tarifs

Modalités d'animation

Formateur

Effectif

Taux de satisfaction

Tarif / Coût stagiaire

2019- Fédérer les énergies en faisant des CTG un outil d'animation et de cohésion - Modules 2 et 3- CAF 52

MAJ : Dimanche 05 juillet 2026

Contenu

ANNEXE 1 A LA CONVENTION EGOC / CAF de la Haute-Marne - N°20/19

Programme Formation

« Fédérer les énergies en faisant des CTG un outil d'animation et de
cohésion »

**Intervenant : Accolades / Xavier
CHENU**

Durée – Dates : **2 jours**

le 19 mars 2019

module 2 « Adapter la posture et l'organisation interne pour favoriser la
mobilisation collective au sein du service et impulser une nouvelle
dynamique partenariale » et

le 20 mars 2019

module 3 « Co construire un projet de service à visée stratégie »

Horaires : **9h à 17h**, soit 7 heures de formation / jour

Lieu : **CHAUMONT – Siège de la Caf de la Haute Marne**

Toute journée supplémentaire fera l'objet d'un avenant.

Contexte de la mission

La CAF 52 s'est engagée fortement dans à l'expérimentation nationale CTG. Cette démarche a abouti à la signature de 19 CTG soit une couverture du territoire de 95 % des EPCI.

A ce jour, la CAF 52 souhaite s'engager dans la négociation de nouvelles CTG sur le territoire ; soit parce qu'elles arrivent à échéance, soit du fait de la fusion des intercommunalités. L'objectif est de signer 8 CTG à partir de 2018.

Ces nouvelles CTG devront répondre à deux objectifs essentiels :

- Intégrer et coordonner les composantes du schéma départemental des services aux familles et l'offre globale de service ; tout en prenant en compte localement les projets sociaux de territoire.
- Faire de cette dynamique un véritable projet fédérateur du service action sociale ; en mobilisant les collaborateurs.
- Interroger l'organisation, pour que celle-ci soit adaptée aux nouveaux enjeux de la CAF 52
- Mobiliser les responsables de service sur la construction d'un projet de service.

Public

- 1 groupe d'agents de la Caf de la Haute Marne

Compte tenu des objectifs fixés en 2019, la CAF 52 souhaite engager une démarche de formation. Le groupe ciblé par cette démarche sera constitué des conseillers techniques/territoriaux, des travailleurs sociaux, le chargé d'étude et un représentant du service prestation.

Aussi la direction de la CAF 52 sollicite l'EGOC pour organiser et animer cette formation. C'est dans ce cadre qu'Accolades rédige cette proposition.

Objectifs – Programme

Au regard du contexte, Accolades propose en priorité que le groupe puisse construire sa culture commune de l'évaluation, comme base solide pour mieux envisager une nouvelle organisation et un pilotage au niveau du service d'action sociale.

Il s'agit de :

- Co-construire avec le collectif une démarche d'évaluation des CTG mises en œuvre, pour mesurer les écarts entre les attendus initiaux et la réalité objectivée
 - Les actions produites au regard des objectifs posés et signés
 - Les niveaux de partenariats,
 - La place de la CAF 52 sur ces territoires
 - La dynamique interne (organisation, gouvernance, coopérations, transversalité)
 - L'organisation et l'animation des EPCI
- Impulser une nouvelle dynamique partenariale permettant l'émergence de nouveaux projets de territoire
- Poser les bases d'une nouvelle organisation de ces projets
- Construire les bases d'une nouvelle organisation interne visant
 - A améliorer l'organisation et la gouvernance
 - A piloter les CTG, leur suivi, et leur évaluation
 - A développer le travail de coopération et la transversalité au sein des services.
- Proposer une démarche qui mobilise les participants, les rendent acteurs pendant cette formation et au-delà

Contenu

Module 2 : Adapter la posture et l'organisation interne pour favoriser la mobilisation collective au sein du service et impulser une nouvelle dynamique partenariale

- **Jour 3 :**
 - Développer de nouvelles formes de coopérations sur les territoires
 - Identifier les nouveaux enjeux en termes d'animation de territoire et des partenariats.
 - Identifier les compétences à développer pour être pro actif sur ces enjeux d'animation des territoires.
 - Une méthode d'animation partagée pour accompagner les territoires
 - La posture de formateur, formatrice dans les différentes étapes de l'accompagnement d'une collectivité
 - Proposer une adaptation de l'organisation pour développer ces enjeux.

Module 3 : Co construire un projet de service à visée stratégique

- **Jour 4 :**

- Définir la raison d'être de l'organisation pour qu'elle soit alignée avec les attentes sur le pilotage attendu des CTG
- Construire une vision partagée du service pour la durée de la CPOG
- Définir les principes d'une organisation coopérative au sein des services, pour l'élaboration et le suivi des CTG
- Construire un pilotage interne adapté, à partir de nouvelles formes de management des équipes

Méthodes pédagogiques

Accolades utilise des méthodes participatives qui permettent la prise en compte des compétences de chaque groupe dans une pratique d'apprentissage coopératif. Elles favorisent également les décisions collectives et la mobilisation des personnes concernées.

De ce fait, elle accompagne les démarches de changement dans une approche appréciative (les pensées positives induisent des changements positifs).

Intervenant

Xavier CHENU, animateur / formateur depuis 2009 au sein de la Scoop Accolades

Modalités d'évaluation et sanction de la formation

A l'issue de cette formation, un **bilan** est réalisé sous la responsabilité du formateur. Lors de ce bilan, la présence d'un cadre référent est souhaitée.

A l'issue de cette action, une **procédure d'évaluation** permettant d'apprécier la qualité de la prestation (et des intervenants) et de mesurer l'efficacité de l'action au regard des objectifs globaux assignés sera mise en œuvre. Ces fiches seront renseignées par les participants sous la responsabilité du prestataire et transmis par ses soins à l'EGOC.

Une **attestation** mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action

sera remise aux stagiaires à l'issue de la formation.

Méthodes mobilisées

Modalités d'évaluation et de validation:

Evaluation en amont : sous forme d'un questionnaire ou d'un entretien avec le formateur pour valider les prérequis, d'évaluer les besoins spécifiques et de déterminer le niveau de connaissances

Evaluation au cours de la formation : validation de la compréhension et de l'acquisition des connaissances sous forme mises en situations, de réflexions collectives et d'utilisation d'outils de diagnostic

Evaluation à chaud : à l'issue de la formation, un bilan oral et une évaluation écrite permettront d'apprécier la qualité de la prestation et de mesurer l'efficacité de l'action au regard des objectifs globaux

Evaluation à froid : réalisée avec un outil interne Caf

Attestation de suivi : Feuille de présence

Attestation de participation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action sera remise aux stagiaires à l'issue de la formation

Accessibilité:

Nos formations sont accessibles à tous les agents Caf. Pour toutes personnes en situation de handicap, nous vous invitons à nous contacter afin d'étudier ensemble les modalités d'accès à la formation et de nous transmettre tout document nécessaire pour l'ajustement des prestations et la mise en oeuvre de dispositifs adaptés.

Niveau d'accessibilité des prestations proposées dans les locaux de l'EGOC : fiche informative du registre public d'accessibilité disponible sur le site de l'EGOC : Page « [Contact et Accessibilité](#) »

Délais d'accès à la formation:

Délais d'accès entre la demande et le début de la prestation : engagement d'une réponse dans les 15 jours ou conditionné aux délais de procédures de marché (1 mois pour les sessions INTER).



Entente du **G**rand **O**uest et du **C**entre
pour le perfectionnement des personnels
des caisses d'Allocations familiales

**Pour toutes informations administratives, pédagogiques,
d'accompagnement aux personnes
ou d'une adaptation de la formation sur mesure,
vous pouvez nous contacter au 02 99 29 82 42 ou 02 99 29 82 43**
